

EFILATTE NL

Présentation

EFILATTE NL est un caisson chevronné isolant thermique de toiture en pente par l'extérieur, support de couverture sur lame d'air ventilée.

EFILATTE NL est constitué d'une sous-face de différente nature faisant office de parement plafond, d'une âme isolante en polyuréthane moussée entre la sous-face et les 2 chevrons.

Les caissons peuvent être livrés à la demande avec une coupe biaise en bout.

EFILATTE NL est décliné sous plusieurs appellations commerciales, fonction de la nature de la sous-face, à de multiple longueurs : **EFILATTE Plâtre NL – NL ERP – Lambris NL – Agglo NL**.

Constituants

EFILATTE NL	
Nature des sous-faces	- Plâtre (épaisseur 12,5 ou 18 mm) - Lambris (épaisseur 18 mm) - Agglo (épaisseur 12 mm)
Mousse de polyuréthane parementée en surface supérieure	Épaisseur de 110 - 125 - 140 - 175 mm Coefficient de conductivité certifiée ACERMI : 0,025 W/(m.K) certifié par le CTAT/CSTB.
2 Chevrons	- Largeur : 24 et 27 mm - Hauteur : 130 - 150 - 175 - 195

Caractéristiques

	EFILATTE NL			
	Plâtre	ERP	Lambris	Agglo
Longueur utile	2400 à 6500 (± 10mm) selon la nature de la sous-face. Pour la sous face Plâtre de longueur supérieure à 5400mm, 2 plaques de plâtre sont aboutées à la demande.			
Largeur utile	600 (± 4 mm)			590 (± 4 mm)
Sous face	Plaque de plâtre hydrofugé (H1) à bords amincis, de 12,5 mm Classement Feu : A ₂ -s1,d0	Plaque de plâtre hydrofugé (H1) à bords amincis, de 18 mm Classement Feu : A ₂ -s1,d0	Lambris de 18 mm (largeur lame de 100 mm)	Panneau de particules 12mm CTB-H Classement Feu : B-s2,d0
Épaisseur de la mousse de polyuréthane	110 - 125 - 140 - 175 (± 5mm)			
Type d'assemblage des Caissons	-		Par emboîtement de la sous face à mi-bois	Par emboîtement de la sous face chanfreinée

Caractéristiques (suite)

		EFILATTE NL				
		Plâtre	ERP	Lambris	Agglo	
Poids approximatif d'un caisson (kg/m ²)		15,0 à 23,0	21,0 à 31,0	16,0 à 21,0	10,0 à 18,0	
Caractéristiques thermiques (en fonction des épaisseurs et en partie courante)	R Avec ponts thermiques intégrés (m ² .K/W)	110 mm	3,50		3,37	
		125 mm	3,97		3,80	
		140 mm	4,35		4,35	
		175 mm	5,06		5,35	
	Uc (W/ (m ² .K))	110 mm	0,215	0,211	0,214	
		125 mm	0,190	0,188	0,190	
		140 mm	0,171	0,169	0,170	
		175 mm	0,138	0,136	0,138	
Charges descendantes normales admissibles (daN/m ²) (*): valeurs correspondant à des essais réalisés. Les autres valeurs sont extrapolées à partir des précédentes	Entraxe (cm)	Hauteur des Chevrons/Épaisseur mousse (mm)	130/110	150/125	175/140	195/175
		180	270	270	270	270
		210	270	270	270	270
		230	270	270	270	270
		240	250	260	260	260
		250	240 (*)	240 (*)	240	240
		270	220 (*)	220 (*)	220	220
		280	130	160	160	160
		300	130	160	160	160
		315	130 (*)	160 (*)	160	160
Charges ascendantes normales admissibles (daN/m ² - sans prise en compte du poids des éléments + couverture)	Entraxe (cm)	180	160			
		210	135			
		230	125			
		240	120			
		250	115			
		270	105			
		280	100			
		300	95			
315	90					

Conditionnement et Stockage

EFILATTE NL	
Conditionnement	Empilage des caissons sur cales. Cerclage et housage.
Stockage	Sur sol plat et au sec.

Marquage et Traçabilité

Tous les caissons de la gamme **EFILATTE NL** sont marqués en continu sur une face. Ce marquage comprend :

- Un repère de fabrication : CCC/AA (Calendaire/Année)
- l'appellation commerciale du produit

Chaque palette comporte une étiquette avec les indications suivantes :

- l'appellation commerciale du produit, ses caractéristiques dimensionnelles et thermiques, la quantité de panneaux et la date de fabrication.
- le nom du Client.

Emploi

Les caissons de la gamme **EFILATTE NL** sont utilisés comme supports de couverture dans les constructions de toutes destinations, y compris les ERP avec seulement **EFILATTE NL ERP**.

Les caissons **EFILATTE NL** sont limités aux locaux à faible et moyenne hygrométrie et au climat de plaine (altitude inférieure à 900 m).

Les types de couvertures associées suivant peuvent être :

- des couvertures discontinues sur liteaux ou chevron (ardoises, tuiles...)
- des couvertures discontinues ou continues sur voligeage jointif ou panneaux supports (bardeaux bitumés, feuilles de zinc...)
- des couvertures discontinues sous Avis Technique (plaque en fibres ciment...)

Mise en œuvre

Les caissons de la gamme **EFILATTE NL** sont posés sur panne et 3 appuis minimum. La pose sur 2 appuis est réalisable avec une portée inférieure de 30% aux portées sur 3 appuis.

L'aboutage des caissons se fait sur panne avec un jeu de 5 mm entre abouts.

Dans le cadre de son assistance technique, EFISOL réalise le calepinage à la demande.

▪ Ossature porteuse :

Les caissons de la gamme **EFILATTE NL** sont fixés sur pannes traditionnelles en bois ou métalliques. Ils sont posés avec les chevrons parallèles à la ligne de plus grande pente.

La largeur d'appui doit être à minima de 40 mm en extrémité de caisson et de 65 mm pour les appuis intermédiaires.

Les entraxes maximaux des pannes sont indiqués dans le tableau précédent, en fonction des charges descendantes et ascendantes.

▪ Fixation des caissons :

- Sur support bois : elle est réalisée sur chaque caisson au moyen de crampillons à section carrée et à tête en L de 5x5 mm, à raison de 1 fixation par chevron du caisson et par appui. La profondeur d'ancrage des fixations est au minimum de 6 cm.

Pour **EFILATTE NL Lambris**, un pré-perçage de 6 mm est impératif afin d'éviter l'éclatement du bois

- Sur support métallique : elle est réalisée sur chaque caisson au moyen de vis autotaraudeuses en acier inoxydable avec un filetage de 6,3mm diamètre et d'une tête de 11 mm de diamètre, à raison de 1 fixation par chevron du caisson et par appui. Elles doivent dépasser de 13 mm de l'ossature métallique.

Lorsque les pannes sont distantes de plus de 2 m, les contrelattes de rive des caissons doivent être solidarisées par un lardage en milieu de portée.

▪ Rejointoiement des caissons **EFILATTE NL**:

Les joints de raccordements longitudinaux et transversaux sont traités par un cordon de mousse polyuréthane projeté en bombe, puis étanchés par un ruban adhésif en aluminium.

Ce traitement est également applicable aux points singuliers de couverture.

La réalisation des pénétrations continues se fait par l'intermédiaire d'un chevêtre reposant et fixé sur les pannes.

Mise en œuvre (suite)

▪ Finition en sous face :

- **EFILATTE Lambris NL** : l'emboîtement de la sous-face à mi-bois assure la continuité du décor.
- **EFILATTE Agglo NL** : la sous-face peut être peinte avec joints apparents, recouverte de dalles collées ou toiles tendues.
- **EFILATTE Plâtre NL et EFILATTE NL ERP** : les finitions sont réalisées après traitement des joints avec un système "enduit+bande" bénéficiant d'un Avis Technique.

▪ Pose de la couverture :

D'une façon générale, les supports de couverture sont fixés sur les chevrons des caissons **EFILATTE NL**.

La pose est réalisée à l'avancement. Sinon un bâchage est nécessaire pour assurer la mise hors d'eau de la toiture.

Pour les détails de l'emploi et la mise œuvre des caissons de la gamme **EFILATTE NL**, se conformer au Cahier de Prescriptions de Pose, Avis Techniques ou Documents Techniques d'Application correspondants, DTU, Normes...

Indications particulières

Hygiène, santé et environnement :

- **EFILATTE NL** n'est pas classé dangereux selon les réglementations françaises et européennes. Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) générique du polyuréthane pour des informations complémentaires, dont les précautions à prendre en cas de formation de poussières ou d'usinage.
- Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte - réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND - décharge classe II).

Contrôle de la qualité :

Les caissons de la gamme **EFILATTE NL** sont fabriqués et contrôlés sous un système de management intégré Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001) et Santé-Sécurité (OHSAS 18001) certifié.